



FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE B0 H0 H0V/ BF HF EXÉCUTANT

Dernière mise à jour le 07/02/2023.

OBJECTIF

Permettre au stagiaire de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18-510/A1 lors de l'exécution d'opérations dans un environnement à risque électrique.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation ; Etre capable de mettre en oeuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Etre capable d'appliquer les conduites à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique haute-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes ayant à réaliser des travaux non électriques, dans un environnement électrique, appelé à effectuer des opérations simples travaillant dans les fouilles et terrassiers.





Réf.	PRO-000140
Contact	0980493771 info@starter-formation.fr http://starter-formation.fr

PRÉ-REQUIS

- Etre capable de comprendre les instructions de sécurité.
- Etre reconnu apte par le médecin du travail.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

L'enseignement pratique, qui représente plus de 30% du temps de formation et se passe sur un kit pédagogique, vise à faciliter les apprentissages et à favoriser leur transposition efficace sur le terrain au quotidien. Selon la norme NF C 18-510/A1

 <p>Niveau</p> <p>Sans niveau de qualification</p>	 <p>Modalité</p> <p>Présentiel</p>	 <p>Effectif par session</p> <p>1 mini > 6 maxi</p>	 <p>Durée</p> <p>7 heures / 1 jour(s)</p>
--	--	---	---



PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE 70%

L'habilitation électrique

Définitions

- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant
- Les différents types d'accidents électriques
- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit
- la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques électriques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières



- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection

- Les Équipements de Protection Individuelle ou Collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage Les incidents, accidents et incendies Les risques résiduels La conduite à tenir Les différents moyens d'intervention

Conduite à tenir en cas d'endommagement d'une canalisation électrique isolée

PARTIE PRATIQUE 30%

Exercices individuels de mise en situation

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Evolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- Mise en œuvre et vérification des Équipements de Protection Individuelle Travaux en sous-groupes Rédaction et utilisation de la documentation Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations

Notions complémentaires : Spécificités BF-HF Les différentes opérations d'ordre non électrique pour l'Exécutant :

- Nettoyer une canalisation souterraine ou ses accessoires,
- Réaliser un ripage ou un soutènement
- Ouvrir un fourreau et mises en œuvre de moyens de protection des câbles et accessoires.

LES PLUS

kit pédagogique pour la pratique (ripage, soutènement, ouvrir un fourreau...).

INTERVENANT(S)

Formateur en Prévention des Risques
Électriques

ÉVALUATION

Des tests de contrôle individuel seront réalisés en fin de formation : QCM pour les connaissances théoriques dans un premier temps, puis cas pratiques, conformément à la réglementation en vigueur.

ATTRIBUTION FINALE

Avis d'habilitation pré-rédigé adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation. Une attestation individuelle de formation sera délivrée à chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Formation recyclage habilitation électrique B0 H0 H0V/ BF HF exécutants